

14 fév 2026 -16:42

Appartient à [Conseil des ministres du 13 février 2026](#)

Budget économique 2026 et perspectives 2027-2031

Sur proposition du ministre de l'Economie David Clarinval, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2026, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN).

L'économie de la zone euro a enregistré de meilleurs résultats qu'escompté en 2025, affichant une croissance de 1,5%, contre 0,9% en 2024. La croissance économique de la zone euro devrait rester globalement stable en 2026 (1,3%) et en 2027 (1,4%), la demande intérieure constituant le principal moteur de l'activité. La poursuite du développement de la défense européenne et les investissements dans les infrastructures allemandes devraient donner une impulsion à l'industrie et continuer de soutenir la croissance des investissements. La progression de la consommation des particuliers devrait se maintenir. Les exportations, par contre, seraient freinées par la forte appréciation de l'euro et par la surabondance de produits chinois sur le marché mondial. À moyen terme, la croissance du PIB de la zone euro devrait légèrement ralentir pour atteindre 1,1%, en raison du vieillissement démographique qui freine l'augmentation de la population en âge de travailler.

En 2024 et en 2025, la croissance du PIB belge (respectivement 1,1% et 1,0%) a été principalement portée par la consommation des particuliers. Les investissements des entreprises et les dépenses publiques ont également fourni une contribution importante, tandis que les exportations nettes et les investissements des ménages en logements ont eu un impact négatif. Cette année, la croissance économique devrait légèrement s'accélérer pour atteindre 1,1%, soutenue par une accélération de la croissance des investissements tant des entreprises que de l'État. En outre, les exportations affichent une reprise modeste et le recul des investissements en logements est nettement moins marqué que les années précédentes. Durant la période 2027-2031, la croissance du PIB devrait osciller entre 1,1% et 1,4% (1,2% en moyenne), ce qui est semblable à la croissance de la zone euro. Par rapport à la période 2024-2026, la contribution de la consommation des particuliers et des dépenses publiques serait plus faible suite à diverses mesures, tandis que la reprise des exportations et des investissements en logements se poursuivrait.

L'inflation des prix à la consommation s'est élevée à 2,5% en 2025 (contre 3,1% en 2024), devrait diminuer à 1,9% en 2026, puis s'établir à 1,7% à la fin de la période de projection, malgré un sursaut temporaire en 2028 (2,2%) suite à l'entrée en vigueur du système ETS2. La croissance de l'indice santé devrait suivre une évolution similaire, passant de 2,6% en 2025 à 2,1% en 2026, pour atteindre également 1,7% à moyen terme.

Sur l'ensemble de la période 2026-2031, l'emploi augmenterait de 276 200 personnes. Le taux d'emploi (20-64 ans ; définition EFT) progresse à peine cette année (de 72,8% à 72,9%), mais augmente ensuite de

manière régulière pour atteindre 75,2% en 2031. Compte tenu du relèvement de l'âge légal de la retraite et de l'augmentation continue du nombre de retraités occupant un flexijob, plus d'un tiers de la progression estimée de l'emploi concernerait des personnes âgées de 65 ans et plus, qui ne sont pas prises en compte dans cet indicateur. Le taux de chômage administratif est passé de 8,1% en 2022 à 9,6% en 2025. Il se stabilise cette année et devrait ensuite diminuer progressivement pour atteindre 8,4% à l'horizon 2031.

Le déficit public passe de 4,4% du PIB en 2024 à 5,3% en 2025. Ce résultat pour 2025 est provisoire car il repose sur des observations encore incomplètes. La projection pour 2026 indique un déficit revenant à 4,9%, ce qui correspond au déficit dans le projet de plan budgétaire soumis par la Belgique à la Commission européenne le 14 janvier 2026. Durant les années suivantes, le déficit s'accroît à nouveau, passant à 5,1% du PIB en 2027, 5,7% en 2029 et 6,3% en 2031. La dette publique belge, estimée à 107% du PIB en 2025, monte à 117% en 2029 et à 122% en 2031.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be